



## PLAQUISTE PLATRIER

### TP-00325 – NIVEAU III

#### RNCP 30173

**2020**

Nombre de stagiaires inscrits à l'examen : en cours

Taux de réussite : en cours

**FORMATION DISPENSÉE PAR FORMATSUD DEPUIS JANVIER 2021**

#### DERNIERES DONNEES NATIONALES 2019 :

Taux d'accès à l'emploi : 65,1%

Taux d'emploi occupé à 6 mois : 49,4%

Taux d'emploi pérenne : 31,3%

#### Objectifs de la formation :

**Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre**

**Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre - Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre**

**Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique**

**Mettre en œuvre dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique**

#### Prérequis :

Maitriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire.

#### Public :

Tout public

#### Admission, modalité et délai d'accès :

Les admissions : sur dossier en entrée permanente.

Les étapes d'admission :

- ▶ Examen du dossier, tests de positionnement et entretien individuel.



## Les moyens mis en œuvre:

Le centre de formation dispose d'une salle de séances théoriques ainsi que des cabines aménagées pour la mise en pratique.

Chaque stagiaire à sa cabine et en a la responsabilité.

La formation est assurée par des formateurs experts et un référent pédagogique. Mise à disposition des produits et outillages nécessaires au déroulement de la formation. Mise à disposition d'appuis techniques. Les étapes du programme de la formation sont expliquées de manière théorique et pratique par le formateur. Celles-ci sont ensuite appliquées en situations réelles par le/la stagiaire.

## Horaires :

Le lundi: 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Les Mardi – Mercredi : 8h00-12h00 et 13h00-17h00

Le jeudi : 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Le vendredi : 8h00-12h00

## Evaluations :

Le suivi pédagogique est effectué en « **continu** ». Une « **carte de progression individuelle** » est attribuée à chaque stagiaire en début de formation. Celle-ci nous permet d'évaluer la progression et la compréhension du stagiaire et elle est complétée par le formateur grâce aux entretiens techniques individuels, QCM, mises en situation, exercices pratiques en cabine.

A l'issue de la formation, le/la stagiaire garde un exemplaire tamponné et signé de cette carte, justifiant ainsi la maîtrise acquise lors de son parcours.

## Sanction de la formation :

Un « **titre professionnel** » est délivré suite à la réussite de l'examen effectué en fin de formation

## Le métier de «Plaquiste plâtrier »

Le plaquiste-plâtrier de niveau V intervient essentiellement dans tout bâtiment individuel et collectif d'habitation pour réaliser l'aménagement intérieur de locaux neufs et anciens, à partir d'éléments préfabriqués en matériaux secs à base de plâtre et de différents matériaux destinés à l'étanchéité à l'air, à l'isolation thermique et acoustique. À partir de dossiers techniques, de plans de pose ou de consignes verbales, il construit des plafonds, des doublages, des cloisons et met en place ponctuellement des systèmes constructifs pour assurer l'étanchéité à l'air, l'isolation thermique et acoustique d'un bâtiment. En complément à ces travaux, le plaquiste-plâtrier réalise la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique qui peuvent contribuer à améliorer l'étanchéité à l'air des bâtiments.



## TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE PLÂTRIER

### Blocs de compétences

Celui-ci est composé de deux différents modules nommés « **Certificats de compétences professionnels** »

**CCP 1** : Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre

**CCP 2** : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique

### Débouchés et suite de parcours

- Plaquiste.
- Plâtrier.
- Agenceur de magasins, de bureaux.

### Passerelles :

**Aucune**

---

## DÉROULEMENT

---

**Durée de la formation : 980 heures**

### Période d'intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, les risques professionnels, port des E.P.I., l'outillage et les différents matériaux utilisés, les normes et D.T.U

### **CCP 1 : Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments d'habitation en matériaux secs à base de plâtre**

#### **Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs horizontaux en matériaux secs à base de plâtre**

Réalisation de plafond sur ossature F530 en plaques de plâtre

Réalisation de plafond rampant sur ossature F530 en plaques de plâtre

Réalisation de plafond sur ossature primaire en plaques de plâtre

Réalisation de plafond sur ossature métallique avec rails et montants en plaques de plâtre

#### **Réaliser dans un bâtiment d'habitation des systèmes constructifs verticaux en matériaux secs à base de plâtre**

Réalisation des cloisons de distribution en plaques de plâtre

Réalisation des cloisons de distribution à panneaux alvéolaires

Réalisation des ouvrages particuliers en plaques de plâtre

Réalisation des systèmes de doublages et des habillages de murs en matériaux à base de plâtre

Réalisation d'une contre cloison sur ossature métallique M48

Réalisation d'une contre cloison sur ossature métallique F530

### **CCP 2 : Réaliser à l'intérieur de bâtiments d'habitation, la pose de différents systèmes constructifs d'isolation thermique et acoustique**

Mettre en œuvre des systèmes d'étanchéité à l'air dans un bâtiment



Mettre en œuvre des systèmes d'isolation thermique dans un bâtiment

Mettre en œuvre des systèmes d'isolation acoustique dans un bâtiment